

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

REPUBLIQUE



FRANCAISE

MAIRIE DE COGGIA



Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 31 MAI 2023
N° 41

OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DU LOTISSEMENT COMMUNAL DE PINISOLU DE L'EXERCICE 2023.

Date de la convocation : 26/05/2023	L'an deux mil vingt-trois, et le mercredi 31 mai, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur COGGIA François, Maire
Nombre de membres Composants l'Assemblée : 15	<u>Etaient présents</u> : Monsieur COGGIA François, Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur AMPART Jean-Claude, Madame BIFERALI Martine, Monsieur SPADA Sébastien, Madame ANDREÏ Brigitte, Madame AÏUTI Dominique, Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis, Madame ALFONSI Noëlle, Madame LIBONATI Julie, Monsieur LAPORTE Bernard, Monsieur RAFFALLI Louis, Monsieur ALZAPIEDI Antoine.
Nombre de Conseillers en exercice : 15	
Nombre de membres présents : 13	
Nombre de votants : 14	<u>Etaient absents</u> : Monsieur FENECH Carmel, Monsieur MALATESTA Ludovic.
Quorum : 08	<u>Absents représentés</u> : Monsieur FENECH Carmel donne pouvoir à Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis.
Secrétaire de séance Monsieur LAPORTE Bernard	Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

Cette délibération annule et remplace la délibération N° 33

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Par 9 voix pour

5 refus de participer au vote : (Mme Julie LIBONATI, M. Antoine ALZAPIEDI, M. Jean-Louis PASSALACQUA, Mme Noëlle ALFONSI, M. Carmel FENECH).

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT, le projet de Budget Primitif de l'exercice 2023,

Après réunion de la commission compétente, le 31 mai 2023

ADOpte le Budget Primitif pour l'exercice 2023 qui s'élève à :

En FONCTIONNEMENT : 2 797 422,47 € en dépenses et en recettes

En INVESTISSEMENT : 1 542 285,92 € en dépenses et en recettes

ARRETE son total : en dépenses et en recettes à : 4 339 708,39 €

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.**

**Le Maire,
François COGGIA**